

---

## PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PAR COURRIEL

Réponses au courriel : Marie-France Lapierre, présidente  
Marc-André Ouellette, vice-président  
Roger Hébert, conseiller  
Sonia Thibeault, conseillère  
Gaëtan Desrochers, conseiller  
Robert Joncas, conseiller

Sans réponse : Trish Kolber, conseillère

---

#### 1. Processus - Calendriers scolaires 2018-2019

Chaque année, dans le cadre de la loi scolaire, le Conseil scolaire francophone se doit d'entériner les calendriers scolaires des écoles qui doivent être remis au ministère de l'Éducation. Pour ce faire, un processus doit être suivi pour en arriver à déterminer, parmi les options proposées, le calendrier scolaire qui convient le mieux à chaque communauté-école du CSF. Trois options de calendriers scolaires seront partagées avec les écoles pour une consultation auprès de leur propre communauté.

#### **Résolution P-1811-01-2018**

Que le Conseil d'administration approuve l'envoi en consultation dans les communautés-écoles des options 1, 2 et 3 des calendriers scolaires 2018-2019.

Proposée par : Robert Joncas

**Adoptée à l'unanimité.**

ADOPTÉ LE 20 JANVIER 2018

---

Présidente

---

Secrétaire trésorier

---

Date